

FEUILLES DE DONNÉES SUR LA SÉCURITÉ DU PRODUIT

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT, PRÉPARATION ET SOCIÉTÉ

NOM COMMERCIAL:	Roberts 1414 R-Flex II
NUMÉRO DE CODE DES FDS:	1414C
EMPLOI:	Ciment colle modifiée au polymère, employé pour l'installation des carreaux de céramique
FORMULE MOLÉCULAIRE:	Mélange
FABRICANT:	Roberts Company Canada LTD. 34 Hansen Road South, Brampton, Ontario L6W 3H4 Canada. Téléphone: (905) 791-4444
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:	Roberts Company Canada (de 8hr à 17hr HNE) 24 heures sur 24 (CANUTEC): (613) 996-6666
RÉDIGÉE PAR:	Département de Réglementation
PRÉPARÉ LE:	31 Août, 2015

SECTION 2 – INFORMATION SUR LA COMPOSITION DES INGRÉDIENTS

COMPOSANT	% W/W	CAS#	OSHA PEL 8 –heure TWA mg/m3	ACGIH TLV mg/m3
CRISTALLINE DE SILICE, QUARTZ	30 - 60	14808-60-7	10 Poussière inhalable 30 Poussière totale	0.05 Poussière inhalable
CIMENT PORTLAND	15 - 40	65997-15-1	5 Poussière inhalable 15 Poussière totale	10 Poussière totale

SECTION 3 – IDENTIFICATION DE DANGER

VOIES D'ACHEMINEMENT: **Inhalation?** Oui **Contact Oculaire?** Oui **Épidermique?** Oui **Ingestion?** Oui

Inhalation: L'exposition à ce produit peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et d'autres zones des voies respiratoires. L'exposition prolongée peut provoquer la silicose, des maladies invalidantes ou pulmonaires mortelles. La silicose se développe normalement graduellement avec plus de 20 années d'exposition. Les premiers symptômes de la silicose ne sont pas spécifiques, donc le développement de la maladie ne peut être détecté jusqu'à un stade avancé. L'évidence de la silicose peut normalement être vue sur une radiographie. **Contact Oculaire:** L'exposition aux poussières peut provoquer une irritation ou une inflammation immédiate ou retardée. Des éclaboussures de ce produit mouillé peut causer une irritation oculaire modérée à des brûlures chimiques ou à la cécité.

Épidermique: L'exposition au produit sec peut sécher la peau, résultant à une légère irritation. Le produit sec entrant en contact avec la peau humide ou l'exposition au produit mouillé peut causer des dommages modérés à des brûlures graves. Les effets peuvent être retardés des heures après que l'exposition soit fini. Quelques individus peuvent exhiber une sensibilisation/allergie probablement dues aux traces de chrome (VI). Cela peut apparaître sous une variété de formes variant d'étourdissement léger à un ulcère cutané grave.

Ingestion: Un malaise interne ou des effets secondaires sont possibles.

CARCINOGENICITÉ: La silice cristallisée est classifié par IARC et TPN comme un carcinogène et est aussi considéré comme un agent carcinogène par l'État de la Californie (Préposition 65).

CONDITIONS MÉDICALES QUI PEUVENT ÊTRE AGGRAVÉES PAR INHALATION OU EXPOSITION PAR VOIE CUTANÉE:

Conditions préexistantes de maladies des voies respiratoires supérieures et pulmonaires.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Montrer cette fiche de données au médecin.

INHALATION: Transporter la victime à l'air frais. Si nécessaire, consulter un médecin.

OCULAIRES: Rincer à grande eau pendant 15 minutes en gardant les yeux ouverts. Voir immédiatement un médecin.

ÉPIDERMIQUE: Laver avec de l'eau et savon. Enlever les vêtements contaminés. Si une irritation se développe, voir un médecin.

INGESTION: Voir immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Donner deux à trois verres d'eau pour diluer.

SECTION 5 – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ: Non

PT. D'ÉCLAIR (Méthode): Non applicable

LIMITE D'INFLAMMABILITÉ (% AU VOLUME): Non applicable

TEMP. D'AUTO ALLUMAGE: N/A

CLASSE NFPA: 0

INCENDIES: Porter des équipements standard pour lutter contre l'incendie avec un appareil respiratoire indépendant

DANGERS D'INCENDIES ET D'EXPLOSIONS EXCEPTIONNELLES : Certains produits de décomposition peuvent être nocif.

SENSIBILITÉ AUX CHOCS: Insensible

SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES STATIQUES : Insensible

MOYEN D'EXTINCTION: Même que pour l'environnement

TDP CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ: Non Réglementé

MÉTHODES SPÉCIALES POUR COMBATTRE LES

SECTION 6 – MESURES PRÉVENTIVES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Ramasser le matériel sec à l'aide d'une pelle. Éviter toute action qui puisse envoyer le matériel dans l'air. Porter un équipement de protection individuelle comme décrit dans la section 8. Ramasser le matériel mouillé et placer dans un contenant approprié. Laisser le sécher avant de s'en disposer. Ne pas essayer de laver le produit dans les canalisations. Éliminer les déchets conformément aux règlements locaux.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Maintenir une bonne hygiène. Gardez le mortier sec jusqu'à son utilisation. Les températures et la pression normales n'influencent pas le matériel.

SECTION 8 – MESURE DE PRÉVENTION & PROTECTION PERSONELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE : PRÉCISER LE TYPE : Porter un respiratoire approuvé par NIOSH N95 (moins de 42 CFR 84) dans les zones mal ventilées, si une limite d'exposition applicable est dépassée, ou lorsque la poussière cause un malaise ou une irritation.

AÉRATION: Utiliser de la ventilation localisée ou générale pour contrôler l'exposition en dessous des limites d'exposition applicables.

GANTS PROTECTEURS : Gants étanches ou de caoutchouc nitrile

PROTECTION OCULAIRE : Lunettes protectrices avec écrans latéraux. Ne pas porter des lentilles de contact lors de l'utilisation de ce produit.

AUTRES ÉQUIPEMENTS PROTECTEUR: Porter des bottes imperméables si nécessaire. Les ouvriers devraient prendre une douche et se nettoyer avec de l'eau et du savon après avoir travaillé avec du mortier.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA MANUTENTION ET DE L'ENTREPOSAGE : Ranger dans un endroit à température ambiante et à sec. *Garder les contenants bien fermés.*

AUTRES PRÉCAUTIONS: Garder hors de la portée des enfants.

SECTION 9 – DONNÉES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT ET ODEUR:	Poudre grise ou blanche, odeur de ciment	TAUX D'ÉVAPORATION (Acétate de Butyl=1):	N/A
SEUIL DE L'ODEUR (ppm):	N/A	POURCENTAGE VOLATILE:	N/A
POIDS SPÉCIFIQUE (H2O=1):	1.40	DENSITÉ VAPEUR (air=1)	N/A
POINT DÉBULLITION:	N/A	SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	Miscible
POINT DE CONGÉLATION:	N/A	pH (10% dans l'EAU):	> 12
PRESSION DE LA VAPEUR (mmHg)	N/A		

SECTION 10 – DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable mais doit être sec

ÉTATS À ÉVITER: Humidité élevée

INCOMPATIBILITÉ (Produits à éviter): Acides et bases fortes, oxydants.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne peut survenir

PRODUITS DANGEREUX EN DÉCOMPOSITION: Monoxydes de carbone, solides en poudre.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION BRÈVE AU PRODUIT:

Section 3

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT:

Section 3

LIMITES D'EXPOSITION:

Section 2

IRRITABILITÉ DU PRODUIT:

Section 3

ACTIVATION DU PRODUIT:

Section 3

CARCINOGENICITÉ:

Section 3

TOXICITÉ REPRODUCTIVE:

N/A

MUTAGÉNICITÉ:

N/A

TÉRATOGENICITÉ:

N/A

SECTION 12 – INFORMATION ÉCOLOGIQUES

Ce produit peut être dangereux à l'environnement. Ne pas vider ce produit dans les cours d'eau ou les égouts.

SECTION 13 – MOYEN D'ÉLIMINATION

Utiliser une méthode de décharge conformément aux réglementations fédérales, provinciales ou locales. Le matériel propre peut être gardé pour usage ultérieur. Jeter les sacs dans une décharge contrôlée ou un incinérateur approuvé.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENT POUR LE TRANSPORT

NOM DE LIGNE MARITIME:

Non Réglementé

NUMÉRO ONU:

N/A

CLASSE OU QUOTE-PART:

N/A

RISQUE SUPPLÉMENTAIRE:

N/A

GROUPE D'EMBALLAGE:

N/A

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Le matériel considéré dangereux comme défini par les Règlements de l'Agropharmacie et est donc sujet à l'étiquetage et aux exigences des Fiches de Données sur la Sécurité du Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT)

CLASSIFICATION SIMDUT:D2A (Cancérogène, *Toxicité Chronique*), D2B (Sensibilisation de la peau), E (Corrosive)**NORMES NFPA (0-4):**

Santé: 2; Feu: 0; Réactivité: 0.

HMIS CODES (0-4) et EPI:

Santé: *3; Inflammabilité: 0; Risque Matériel: 0; EPI: E

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du CPR et la Fiche de Données sur la Sécurité contient toute les informations exigées par CPR. **Cette fiche de données est valide pour trois ans.**

Les renseignements présentées ci-dessus sont basés sur des données considérées précises. Aucune garantie n'est exprimée ou impliquée concernant la précision de ces données ou des résultats obtenus par son utilisation. Roberts Ltd. n'assume aucune responsabilité de dommage corporel ou de dégâts matériels aux acheteurs, aux utilisateurs, ou aux tiers, causé par ce matériel. De tels acheteurs ou utilisateurs assument tous les risques avec l'utilisation de ce matériel.

Signature du Préparateur:

Raj Bhagrath, Département Technique.